

Assurance des particuliers/ Assurance automobile

Que faire en cas de sinistre ?

En cas d'accident

- Si vous constatez qu'il y a des blessés ou que les dommages vous semblent très importants, appelez le 911. Par la suite, si possible, obtenez le numéro du rapport de police.
- Vous êtes vous-même blessé dans l'accident ? Consultez cet article sur le site web de la SAAQ :
http://www.saaq.gouv.qc.ca/faq/faq_victime.php#q4
- Sur les lieux de l'accident, échangez l'information de base avec les autres conducteurs impliqués. Le constat amiable est l'outil par excellence. Si vous désirez en savoir plus, nous vous invitons à consulter cet excellent article sur le constat amiable: <http://www.infoassurance.ca/fr/automobile/constat.aspx>
- Essayez de noter les noms des témoins de l'accident.
- N'acceptez jamais d'argent ou la responsabilité de l'accident.

Dans tous les cas de sinistres

- S'il s'agit d'un vol entier de votre véhicule ou d'un délit de fuite, contactez le 911 immédiatement et obtenez un rapport de police.
- Contactez-nous dès que possible pour déclarer le sinistre. Nous vous informerons de la procédure à suivre, nous transmettrons dans les plus brefs délais votre demande d'indemnité à votre assureur et veillerons à ce qu'elle soit réglée rapidement et équitablement.
- Nous évaluerons aussi s'il est possible que vous puissiez profiter d'un véhicule de location si votre véhicule ne peut pas circuler.
- Si nous sommes indisponibles, vous pouvez contacter votre assureur directement en composant son numéro d'urgence sinistre 24h sur 24h - 7 jours sur 7. Ce numéro se retrouve généralement sur votre carte rose. Cependant, veuillez également à nous contacter dès que possible afin que nous fassions le suivi de votre dossier auprès de votre assureur.

Votre courtier est là pour vous

Nous savons que le règlement d'un sinistre peut être stressant pour vous. C'est pourquoi nous vous accompagnons et vous représentons dans toutes les étapes de négociations avec l'assureur. C'est ça l'avantage de faire affaire avec nous.